

ANNEXE  
TARIFICATION OFFICIELLE DES HONORAIRES DU NOTAIRE

ACTES OU SERVICE	TARIF
<b>Taxes fixes et minimum des taxes proportionnelles :</b>	
<b>Taxes fixes:</b>	
- Brevet.....	3000 DA
- Minute.....	3000 DA
<b>Minimum des taxes proportionnelles :</b>	
- Brevet : la moitié de la première tranche perçue du contrat	
- Minute : le montant de la première tranche du contrat.	
sauf tarification spéciale ci-après:	
<b>1) Acceptation de lettre de change ou de valeur commerciale:</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	0.75 %
- au dessus.....	0.25 %
<b>2) Acceptation ou déclaration d'emploi (par acte séparé) :</b>	
<b>A) Lorsque l'emploi ou le réemploi a été fait au moyen d'un placement ayant donné lieu dans l'étude à une taxe proportionnelle.</b>	
<b>Taxe fixe :</b>	
- brevet.....	3000 DA
- minute.....	3000 DA
<b>B) Dans le cas contraire.</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	1.5%
- au dessus.....	1 %
<b>3) Acquiescement pur et simple (par acte séparé)</b>	
<b>Taxe fixe :</b>	
- brevet.....	3000 DA
- minute .....	3000 DA
<b>4) Affectation hypothécaire, antichrèse, cautionnement :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	1.50 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>5) Affiches ou insertions :</b>	
Taxe fixe de brevet.....	3000 DA
<b>6) Antériorité (consentement)</b>	
- de 1 à 500.000. DA.....	1.50 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>7) Attestations notariées destinées à constater les transmissions par décès, d'immeubles ou de droits réels immobiliers :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	1%
- au dessus.....	0.25 %

## ANNEXE (Suite)

ACTES OU SERVICE	TARIF
<b>8) Autorisation en général :</b> <b>Taxe fixe :</b> - brevet.....	3000 DA
- minute.....	3000 DA
<b>9) Aval :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	0.75 % 0.25 %
<b>10) Bail :</b> <b>A - Bail de gré à gré à durée ferme :</b> - de 1 à 500.000 DA ....., - au dessus.....	1 % 0.75 %
<b>B - Bail par adjudication (cahier des charges compris):</b> - de 1 à 500.000 DA ....., - au dessus.....	3 % 4.50 %
<b>11) Billet simple, à ordre, au porteur, endossement, lettre de change :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	1.50 % 0.50 %
<b>12) Bordereau d'inscription de renouvellement :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	1.50 % 0.25 %
<b>13) Cahier des charges :</b> - quatre vacations du salaire de l'emploi.....	2400 DA
<b>14) Procès-verbal de carence :</b> - une vacation.....	600 DA
<b>15) Certificat de cotation (par acte séparé) :</b> <b>Taxe fixe :</b> - brevet ....., - minute.....	3000 DA 3000 DA
<b>16) Certificat de propriété :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	1.50 % 0.25 %
<b>17) Cession de bail sur les années restant à courir :</b> <b>A - Bail de gré à gré à durée ferme :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	1.50 % 0.50 %
<b>B - Bail par adjudication (cahier des charges compris)</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	3 % 1.50 %
<b>18) Cession de parts sociales et de droits sociaux :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - de 500.001 à 1.000.000 DA..... - au dessus.....	1.50 % 1 % 0.50 %

## ANNEXE (Suite)

ACTES OU SERVICE	TARIF
<b>19) Compensation :</b> <b>Sur la somme compensée :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	2 % 1 %
<b>20) Compte d'administration :</b> Sur le chapitre le plus élevé en recettes ou en dépenses, sans toutefois que la taxe puisse être cumulée lorsqu'il y a liquidation préalable dans le compte de tutelle : - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	2 % 0.50 %
<b>21) Compte de tutelle :</b> - taxe fixe de minute.....	3000 DA
<b>22) Compulsoire :</b> - taxe par vacation de trois(3) heures.....	1800 DA
<b>23) Constitution de pension alimentaire :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	1 % 0.50 %
<b>24) Contrat de mariage (y compris tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement du mariage) :</b> - 1 % sur la dot, minimum : de 1000 DA.....	1 %
<b>25) Ouverture d'un crédit et d'un prêt conditionnel :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - de 500.001 à 1.000.000 DA .....	2.50 % 1 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>26) Dation en paiement :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - de 500.001 à 1.000.000 DA .....	3 % 2 %
- au dessus.....	1 %
<b>27) Décharge pure et simple (par acte séparé) :</b> <b>Taxe fixe :</b> - brevet..... - minute.....	3000 DA 3000 DA
<b>28) Décharge de dépôt de sommes ou valeurs :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus. ....	1 % 2 %
<b>29) Déclaration pure et simple :</b> <b>Taxe fixe :</b> - brevet..... - minute.....	3000 DA 3000 DA
<b>30) Déclaration de mobilier pour éviter une confusion :</b> <b>Taxe fixe :</b> - brevet..... - minute.....	3000 DA 3000 DA
<b>31) Déclaration préalable aux ventes de meubles :</b> <b>Taxe fixe :</b> - brevet..... - minute.....	3000 DA 3000 DA

## ANNEXE (Suite)

ACTES OU SERVICE	TARIF
<b>32) Déclaration de succession, sur l'actif brut total :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au-dessus.....	1 % 0.50 %
<b>33) Délégation de créance (par acte séparé) :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - de 500.001 à 1.000.000 DA .....	2.50 % 1 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>34) Délivrance de legs :</b> - de 1 à 500.000DA..... - au dessus. ....	2 % 1 %
<b>35) Délivrance de seconde grosse (procès-verbal de) :</b> <b>Taxe fixe :</b> - brevet..... - minute.....	3000 DA 3000 DA
<b>36) Dépôt d'actes sous-seing privé :</b> - taxe à laquelle aurait donné lieu l'acte authentique contenant la même convention.	
<b>37) Dépôt au greffe de procès-verbal de difficulté ou autres actes :</b> - taxe par vacation.....	3000 DA
<b>38) Désistement d'hypothèque ou de privilège, de plainte, de réméré :</b> <b>Taxe fixe :</b> - brevet..... - minute.....	3000 DA 3000 DA
<b>39) Dispense de notification de contrat, de signification de transport, de congé :</b> <b>Taxe fixe :</b> - brevet..... - minute.....	3000 DA 3000 DA
<b>40) Distribution de deniers par contribution :</b> <b>Sur l'actif brut :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	2 % 1 %
<b>41) Donation entre vifs :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - de 500.001 à 1.000.000 DA .....	3 % 2 %
- au dessus.....	1 %
<b>42) Echange :</b> <b>Sur la valeur la plus forte des deux lots échangés.</b> - de 1 à 500.000 DA..... - de 500.001 à 1.000.000 DA .....	3 % 2 %
- au dessus.....	1 %
<b>43) Fridha :</b> - taxe fixe .....	3000 DA

## ANNEXE (Suite)

ACTES OU SERVICE	TARIF
<b>44) Indivision :</b>	
<b>Taxe fixe :</b>	
- brevet.....	3000 DA
- minute.....	3000 DA
<b>45) Inventaire :</b>	
- taxe par vacation.....	3000 DA
<b>46) Licitation :</b>	
<b>A - De gré à gré :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	3 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	2 %
- au dessus.....	1 %
<b>B- Par adjudication volontaire :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	6 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	4 %
- au dessus.....	2 %
<b>47) Lotissement :</b>	
<b>A- Avec tirage au sort ou à l'amiable:</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	3 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	2 %
- au dessus.....	1 %
<b>B - Sans tirage au sort :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	1.50 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	1 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>48) Mainlevée de saisie :</b>	
<b>Taxe fixe :</b>	
- brevet.....	3000 DA
- minute.....	3000 DA
<b>49) Mainlevée d'inscription hypothécaire, de privilège de nantissement, d'antichrèse, réduction d'hypothèque :</b>	
<b>A - Définitive ou partielle réduisant la créance :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	1 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>B - Réduisant le gage :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	0.50 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>50) Mitoyenneté :</b>	
<b>A - Cession :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	3 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	2 %
- au dessus.....	1 %
<b>B - Convention :</b>	
<b>Taxe fixe :</b>	
- brevet.....	3000 DA
- minute.....	3000 DA

## ANNEXE (Suite)

ACTES OU SERVICE	TARIF
<b>51) Notoriété :</b>	
<b>Taxe fixe :</b>	
- brevet.....	3000 DA
- minute.....	3000 DA
<b>52) Obligation avec ou sans garantie :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	2.50 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	1 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>53) Ordre amiable:</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	2 %
- au dessus.....	1 %
<b>54) Ouverture de coffre-fort (procès- verbal) :</b>	
taxe par vacation.....	3000 DA
<b>55) Partage :</b>	
<b>Sur l'actif brut :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	3 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	2 %
- au dessus.....	1 %
<b>56) Prêt :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	2.50 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	1 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>57) Procès-verbal de dires et de difficultés :</b>	
<b>Taxe fixe :</b>	
- brevet.....	3000 DA
- minute.....	3000 DA
<b>58) Procuration, révocation et substitution de pouvoir :</b>	
<b>Taxe fixe :</b>	
- brevet.....	3000 DA
- minute.....	3000 DA
<b>59) Promesse de contracter :</b>	
- la moitié du montant due pour le contrat envisagé en prenant compte le minimum de chaque contrat	
<b>60) Quittance :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	2 %
- au dessus.....	1 %
<b>61) Fridha complexe :</b>	
- la taxe fixe pour le 1er décès en ajoutant un montant de 1000 DA par décès.	

## ANNEXE (Suite)

ACTES OU SERVICE	TARIF
<b>62) Récolement :</b> - par vacation.....	600 DA
<b>63) Règlement de copropriété :</b> - sur la valeur de l'immeuble.	0.50 %
<b>64) Règlement d'indemnité en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	2 % 1 %
<b>65) Réméré (vente à) :</b> - taxe par cinq vacations sur l'information - élaboration de l'acte de vente à réméré : taxe de la somme de l'immobilier - de 1 à 500.000 DA..... - de 500.001 à 1.000.000 DA .....	3 % 2 % 1 %
<b>66) Résiliation :</b> <b>A - De vente :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - de 500.001 à 1.000.000 DA .....	1.50 % 1 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>B - De bail : Sur les années restant à courir :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	0.75 % 0.375 %
<b>67) Retrait d'indivision - chofaâ :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - au dessus.....	2 % 1 %
<b>68) Sociétés (acte de) :</b> <b>A - constitution, augmentation de capital, fusion de sociétés :</b> - de 1 à 200.000 DA..... - de 200.001 à 300.000 DA..... - de 300.001 à 400.000 DA..... - de 400.001 à 500.000 DA..... - de 500.001 à 1.000.000 DA..... - de 1.000.001 au dessus.....	5 % 1 % 0.70 % 0.60 % 0.50 % 0.50 %
<b>B - Prorogation, transformation de société :</b> - de 1 à 200.000 DA..... - de 200.001 à 300.000 DA..... - de 300.001 à 400.000 DA..... - de 400.001 à 1000.000 DA .....	2.50 % 0.50 % 0.35 % 0.30 %
- de 1.000.001 DA et au dessus.....	0.25 %
<b>C - transfert des actifs des sociétés (taxe de vente)</b>	
<b>D - Dissolution de société, et les actes qui n'ont pas été cités concernant les sociétés</b>	5000 DA
<b>69) Testament :</b>	
<b>A - pour la rédaction de l'acte :</b>	3000 DA
<b>B - Taxe due pour l'exécution du testament :</b> - de 1 à 500.000 DA..... - de 500.001 à 1.000.000 DA .....	3 % 2 %
- au dessus.....	1 %

## ANNEXE (Suite)

ACTES OU SERVICE	TARIF
<b>70) Tirage au sort des lots :</b>	
- seulement dans le cas où cette opération a été la seule pour laquelle le notaire a été commis.	
- de 1 à 500.000 DA.....	1.50 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	1 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>71) Transaction :</b>	
- taxe due pour la convention à laquelle elle aboutit.	
<b>72) Translation d'hypothèque :</b>	
- taxe en matière d'affectation hypothécaire :	
- de 1 à 500.000 DA.....	1.50 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>73) Transport de créance :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	2 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	1 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>74) Transfert de droits :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	3 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA .....	2 %
- au dessus.....	1 %
<b>75) Vacation :</b>	
- par vacation d'une heure.....	3000 DA
- la première vacation est due en entier, quelle qu'en soit la durée. les autres vacations ne sont dues qu'en proportion du temps réellement employé, par fraction indivisible d'une heure.	
- les actes rétribués par vacation constatent l'heure où commencent et celle où prennent fin les opérations.	
<b>76) Vente :</b>	
<b>A - De gré à gré d'immeubles, de fruits et récoltes, meubles et objets mobiliers en général, fonds de commerce, navires et bateaux, valeurs industrielles et commerciales et autres droits incorporels :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	3 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA.....	2 %
- au dessus.....	1 %
<b>B - par adjudication</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	6 %
- de 500.001 à 1.000.000 DA.....	4 %
- au dessus.....	2 %
<b>77) Warrants agricoles :</b>	
- de 1 à 500.000 DA.....	1.50 %
- au dessus.....	0.50 %
<b>78) Services non prévus par la présente tarification.....</b>	1500 DA
<b>79) Les consultations juridiques.....</b>	2000 DA